

COMMUNE DE ROCLES

48300

Tél. : 04.66.69.50.44 / Fax : 04.66.69.52.33 / mairie-rocles@wanadoo.fr / du lundi au vendredi de 8 H à 12 H

AVIS

Ouverture, dans le cadre du projet de classement des chemins ruraux de la commune de Rocles d'une enquête publique.

Durée de l'enquête : 15 jours consécutifs : du mercredi 14 avril 2010 au mercredi 28 avril 2010 inclus.

Lieu de l'enquête : mairie de Rocles où le dossier sera déposé et pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Commissaire enquêteur : Mr Jacky Malepeyre.

Le commissaire enquêteur siègera, en personne, à la mairie de Rocles où il recevra les déclarations faites par le public soit oralement, soit par écrit et les consignera ou les annexera au registre d'enquête, aux jours et heures suivants :

- mercredi 14 avril 2010, de 10H à 12H,
- samedi 24 avril 2010, de 10H à 12H.

Pendant le délai de l'enquête, les observations du public pourront également être :

- soit portées par les intéressés sur les registres déposés en mairie de Rocles,
- soit adressées par écrit à la mairie de Rocles, à l'attention du commissaire enquêteur.

A l'issue de la procédure d'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sera déposée à la mairie de Rocles, pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de réception.